



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les professeurs des écoles sont-ils des nantis corporatistes ?

Des enseignants, arc-boutés sur leurs soi-disant avantages acquis ? Une campagne serait-elle en train de voir le jour ? Un conseiller spécial du ministre qui se comporte de manière quasi amicale avec les organisations syndicales se met à dénigrer celles-ci dès son départ de la rue de Grenelle, quelques responsables politiques entonnent le refrain du conservatisme des syndicats enseignants.... Sans doute est-il plus aisé de désigner un coupable que d'analyser les causes d'une grève suivie à 90% à Paris.

Alors, nantis les enseignants des écoles ? Voici les grands privilèges dont jouissent les professeurs des écoles :

Recrutés à BAC + 5, les PE perçoivent 1 660 euros par mois en débutant, et 2 132 euros mensuels au bout de 15 ans de carrière En Allemagne, souvent érigée en modèle, les enseignants débutent à 2 500 euros nets puis 3 200 euros après 15 ans.

Les PE bénéficient d'un faible taux d'indemnités, voient leur carrière progresser plus lentement que dans tous les autres corps de la fonction publique. Au final, un gardien de la paix recruté à « BAC + 2 » gagne 2329 euros au bout de 15 ans.

Rajoutons que les professeurs du primaire enseignent dans des classes où les effectifs sont en moyenne de 23,5 élèves par classe quand la moyenne de l'Union Européenne se fixe à 20.

Il faut dire que depuis des décennies, notre pays investit 15 % de moins par an et par élève dans son école primaire que la moyenne des pays de l'OCDE.

Présenter les enseignants comme une corporation recroquevillée sur elle-même est injuste et contre-productif. Ces derniers qui œuvrent quotidiennement à la réussite des élèves, parfois dans des conditions difficiles, méritent davantage de considération et de respect.

Peut-on suggérer à ceux qui accablent les enseignants de venir passer une semaine dans une école de leur choix...Peut-être reconsidèreraient-ils leur point de vue ?

Nous aspirons à la reprise d'un dialogue serein pour faire avancer l'école pendant que le dossier des rythmes scolaires fait écran à tous les autres sujets : programme, scolarisation des tout petits, formation initiale et continue des enseignants, Education prioritaire, direction d'école passent au second plan.

Et si finalement, le choix de faire de la question des rythmes scolaires la mesure phare de la refondation de l'école, dans la précipitation, était une erreur de diagnostic ?

Penchons-nous enfin quelques instants sur la qualité du dialogue social. Le Président de la République et le premier Ministre vantent régulièrement, à juste titre, l'importance du dialogue social et plaident pour son renforcement. Nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'exception négative pour l'Education nationale.

Paris, le 23 janvier 2013

1/ Sources : - rapport direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) – Novembre 2012

- Regards sur l'Education – OCDE 2011

- Bilan de rentrée 2011 – Ministère de l'Education Nationale